

Programme de formation **Paies spécificités BTP**

Objectif de la formation

Cette formation vous permet de maîtriser les différents aspects de la paie de l'ouvrier dans le BTP en prenant en compte toutes les spécificités.

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Traiter les particularités de la paie dans le BTP
- ✓ Maîtriser les règles relatives aux frais professionnels (IPD, IGD)
- ✓ Gérer les absences
- ✓ Calculer les charges sociales spécifiques

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé

Programme

- **L'ouvrier dans le BTP, les acteurs (employeur, CIBTP, PROBTP)**
- **Les rémunérations conventionnelles, les petits et grands déplacements**
- **Les règles relatives aux frais professionnels (IPD, IGD) et à la déduction forfaitaire spécifique**
- **Les différentes absences (congrés, chômage intempéries...)**
- **Les cotisations sociales et allègements (réduction générale, cotisations conventionnelles, déduction forfaitaire spécifique...)**

Intervenant



Philippe HINGAND,
Consultant et formateur en paie et charges sociales,
ancien inspecteur Urssaf

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.

Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

 **Lundi 30 septembre 2024**
De 14h à 17h30

 **3 heures 30**

 **Classe virtuelle, à distance**
Micro et caméra obligatoires

 **20 personnes maximum**

 **Collaborateurs comptables**

 **Adhérent/Correspondant :**
inclus
Autres publics :
180 € HT – 216 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85